

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE  
=====

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====

BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT  
=====

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
=====

PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
=====

TENDERS OFFICE  
=====

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

**N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX  
AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE**

**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

**EXERCICE : 2024**

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*



OCTOBRE 2024

## S O M M A I R E

PIECE N° I - AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION.....

PIECE N° II- RÈGLEMENT DE LA COTATION .....

PIECE N° III – SPECIFICATIONS TECHNIQUES .....

PIECE N° IV – CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES .....

PIECE N° V – CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF .....

PIECE N° VI – CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX .....

PIECE N° VII - PROJET DE LETTRE-COMMANDE .....

PIECE N° VIII – MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES .....

PIECE N° IX - MODELES DE FORMULAIRE DES PIECES .....

PIECE N° X – CHARTE D'INTEGRITE .....

PIECE N° XI – CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES.....

PIECE N° XII – LISTE DES ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES FINANCIERS ...

PIECE N° XIII – PROCEDURE DE SOUMISSION EN LIGNE .....



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE  
=====

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====

BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT  
=====

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
=====

PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
=====

TENDERS OFFICE  
=====

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

**N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE**

**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

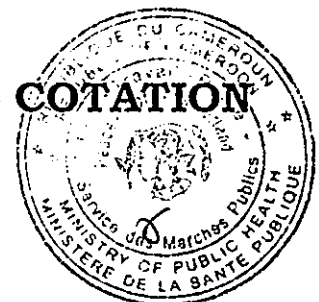
**EXERCICE 2024**

\*\*\*\*\*

**PIECE N°1 : AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION**

\*\*\*\*\*

**OCTOBRE 2024**





053/DLB-32A

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**  
N° \_\_\_\_\_/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_ 21 OCT 2024  
**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE DE SANTE INTEGRE**  
**(CSI) DE LINGAM DANS LE DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

\*\*\*\*\*

**1. OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION:**

La présente Demande de Cotation a pour objet la fourniture et l'installation des équipements médicaux au Centre de Santé Intégré de LINGAM dans le District de Santé de BANKIM.

**2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS :**

La présente cotation concerne la fourniture et l'installation (le cas échéant) des équipements ci-après :

- ✓ Un (01) fauteuil roulant ;
- ✓ Deux (02) tensiomètres ;
- ✓ Deux (02) stéthoscopes ;
- ✓ Un (01) réfrigérateur solaire ;
- ✓ Deux (02) glacières ;
- ✓ Cinq (05) porte-vaccins ;
- ✓ Deux (02) portes échantillons ;
- ✓ Huit (08) thermomètres de mercure ;
- ✓ Dix (10) thermomètres digitaux ;
- ✓ Trois (03) tables d'examens ;
- ✓ Quatre (04) speculums ;
- ✓ Deux (02) foetoscopes ;
- ✓ Deux (02) doppler foetal ;
- ✓ Quatre (04) plateaux rectangulaires ;
- ✓ Deux (02) pèse-personne ;
- ✓ Onze (11) bassins de lit ;
- ✓ Deux (02) tables d'accouchement ;
- ✓ Quatre (04) tambours de stérilisation ;
- ✓ Deux (02) boîtes d'accouchement ;
- ✓ Deux (02) boîtes d'épisiotomies ;
- ✓ Une (01) lampe de photothérapie ;
- ✓ Deux (02) pèse-bébé ;
- ✓ Deux (02) stérilisateurs à chaleur sèche ;
- ✓ Quatre (04) paravents ;
- ✓ Un (01) scialytique mobile ;



- ✓ Deux (02) berceaux ;
- ✓ Six (06) tables de mayo type II ;
- ✓ Six (06) haricots ;
- ✓ Treize (13) potences porte sérum ;
- ✓ Un (01) insufflateur manuel Adulte ;
- ✓ Un (01) insufflateur manuel enfant ;
- ✓ Treize (13) lits d'hospitalisation + matelas ;
- ✓ Treize (13) armoires de chevet ;
- ✓ Un (01) réfrigérateur 2-8C ;
- ✓ Huit (08) tabourets ;
- ✓ Sept (07) urinoirs homme ;
- ✓ Quatre (04) boites à pansement ;
- ✓ Deux (02) microscopes binoculaires ;
- ✓ Deux (02) centrifugeuses électriques ;
- ✓ Quatre (04) glucomètres ;
- ✓ Deux (02) hémoglobinomètres ;
- ✓ Une (01) table de prélèvement ;
- ✓ Cinq (05) boites de lames ;
- ✓ Cinq (05) boites de lamelles ;
- ✓ Cinq (05) boites de tube à essai ;
- ✓ Une (01) centrifugeuse manuelle ;
- ✓ Un groupe électrogène de 10KW.

### **3. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans la fourniture du matériel médical.

### **4. FINANCEMENT:**

Les prestations, objet de la présente cotation seront financées par le Budget De Fonctionnement du MINSANTE - Exercice 2024, ligne d'imputation : **58 40 049 01 340050 360660**.

### **5. MODE DE SOUMISSION**

Les soumissions seront exclusivement faites en ligne.

Bien vouloir consulter la procédure de soumission en ligne en annexe de la présente demande de cotation.

### **6. TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS**

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- ✓ 5Mo pour l'Offre Administrative ;
- ✓ 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- ✓ 5Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- ✓ Formats PDF pour les documents textuels ;
- ✓ JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

### **7. CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION**

Le Dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du **Service des Marchés Publics du MINSANTE** sis à l'immeuble de la Santé, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21.



## **8. ACQUISITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION**

La version physique du Dossier peut être obtenue au **Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE** sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21), **dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cinquante mille (50 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier de Consultation.**

## **9. COÛT PRÉVISIONNEL :**

Le coût prévisionnel des prestations prévues au titre de cette demande de cotation est de **Vingt-huit millions (28 000 000) FCFA TTC.**

## **10. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, timbrée et acquitté à la main, délivrée par un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances (liste de la pièce 8 de la DDC) dont le montant s'élève à **Cinq cent soixante mille (560 000) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.** L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## **11. REMISE DES OFFRES :**

Les Offres devront exclusivement être transmises via la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> au plus tard le **19/11/2024** à **13 heures, heure locale.** Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible (copie sauvegarde) en plus des références de l'Appel d'Offres dans les délais impartis.

## **12. RECEVABILITE DES COTATIONS**

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de la DC. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la DC.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et de la Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence et ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## **13. OUVERTURE DES PLIS:**

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps via la plateforme COLEPS et aura lieu le **19/11/2024** par la **Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE**, sise à l'immeuble Ex-PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, à **partir de 14 heures, heure locale**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ayant une bonne connaissance du dossier.

## **14. CRITERES D'EVALUATION :**

### **14.1 Critères éliminatoires**



Ils ne feront pas l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de la cotation du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission;
- b. de l'absence de la caution de soumission timbrée et acquittée à la main;
- c. des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d. du non-respect de 75% de critères essentiels (75% renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- e. de L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- f. de la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (en gras dans le descriptif de la fourniture) ;
- g. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- h. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- i. de la non-conformité du modèle de soumission ;
- j. de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- k. de la non-conformité du mode de soumission ;
- l. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- m. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- n. absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme.

#### 14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions de la DDC, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- ii) Référence du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années (au moins 02 références dans la fourniture des équipements médicaux : copies des Marchés et/ou Lettres commande, 1ère et dernière page + PV de réception) ;
- iii) Disponibilité du personnel et équipements pour assurer le Service après-vente (l'engagement à assurer le Service Après-Vente, liste des pièces de rechanges et coûts, La liste détaillée du personnel technique d'encadrement et d'exécution avec curriculum vitae daté et signé, et copies certifiées conformes des diplômes avec au moins un ingénieur biomédical bac+3;
- iv) Planning et délai de livraison ;
- v) L'attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée par le MINFI d'au moins 50% du montant prévisionnel du projet
- vi) Attestation d'une garantie d'au moins 12 mois;

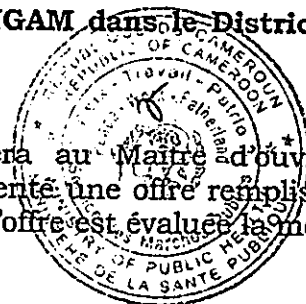
#### 15. DELAI ET LIEU DE LIVRAISON :

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets de la présente demande de cotation est de **trente (30) jours** dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

Les équipements seront livrés au **Centre de Santé Intégré de LINGAM dans le District de Santé de BANKIM.**

#### 16. ATTRIBUTION :

La Commission de Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage, l'attribution de la lettre-commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.



**17. DUREE DE VALIDITE DES COTATIONS**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Cotations pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

**18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE** sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21) ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'ouvrage.

**19. DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :**

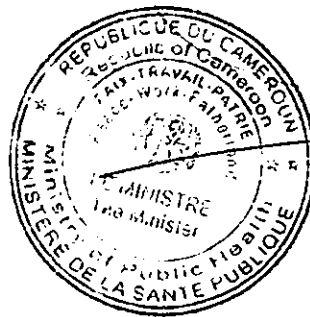
Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

**Ampliations :**

- MINSANTE/CAB
- MINMAP
- ARMP (pour publication et archivage)
- Service des Marchés/MINSANTE
- Président de CIPM
- Affichage (pour information)
- Maître d'Ouvrage (pour archivage)

Fait à Yaoundé, le 21 OCT 2024

**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**



*Dr. Melachie Melachie*



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE  
=====

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====

BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT  
=====

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
=====

PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
=====

TENDERS OFFICE  
=====

053 DLB-329

**NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR A RATING**  
N° \_\_\_\_\_/DC/MINSANTE/CIPM/2024 OF 21 OCT 2024  
**RELATING TO THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT FOR THE HEALTH CENTER OF LINGAM IN  
BANKIM HEALTH DISTRICT**

\*\*\*\*\*

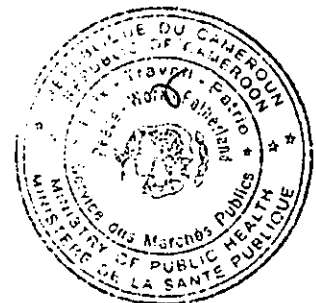
**1. PURPOSE OF THE QUOTATION:**

The purpose of this Request for Quotation is the supply and installation of the medical equipment of the LINGAM health Center in BANKIM Health District.

**2. CONSISTENCY OF THE SERVICES:**

This quotation concerns the supply and installation (if applicable) of the following equipment:

- ✓ One (01) wheelchair;
- ✓ Two (02) blood pressure monitors;
- ✓ Two (02) stethoscopes;
- ✓ One (01) solar refrigerator;
- ✓ Two (02) coolers;
- ✓ Five (05) vaccine carriers;
- ✓ Two (02) sample holders;
- ✓ Eight (08) mercury thermometers;
- ✓ Ten (10) digital thermometers;
- ✓ Three (03) examination tables;
- ✓ Four (04) speculums;
- ✓ Two (02) fetoscopes;
- ✓ Two (02) fetal Doppler scans;
- ✓ Four (04) rectangular trays;
- ✓ Two (02) scales;
- ✓ Eleven (11) bed basins;
- ✓ Two (02) delivery tables;
- ✓ Two (02) sterilization drums;
- ✓ Two (02) delivery boxes;
- ✓ Two (02) boxes of episiotomies;
- ✓ One (01) phototherapy ramp;
- ✓ Two (02) baby scales;
- ✓ Four (04) dry heat sterilizers;
- ✓ Four (04) screens;
- ✓ One (01) mobile scialytic;



- ✓ Two (02) cribs;
- ✓ Six (06) tables of type II mayo;
- ✓ Six (06) beans;
- ✓ Thirteen (13) serum gallows;
- ✓ One (01) Adult Manual Resuscitator;
- ✓ One (01) manual child resuscitator;
- ✓ Thirteen (13) hospital beds + mattresses;
- ✓ Thirteen (13) bedside cabinets;
- ✓ One (01) 2-8C refrigerator;
- ✓ Eight (08) stools;
- ✓ Seven (07) male urinals;
- ✓ Four (04) dressing boxes;
- ✓ Two (02) Olympus microscopes;
- ✓ Two (02) electric centrifuges;
- ✓ Four (04) blood glucose meters;
- ✓ Two (02) hemoglobinometers;
- ✓ One (01) sampling table;
- ✓ Five (05) boxes of blades;
- ✓ Five (05) boxes of lamellae;
- ✓ Five (05) boxes of test tube;
- ✓ One (01) manual centrifuge.
- ✓ A 10KW Generator

### **3. PARTICIPATION AND ORIGIN**

Participation in this consultation is open on equal terms to companies under Cameroonian law with experience in the supply of medical equipment.

### **4. FINANCING:**

The benefits, which are the subject of this quotation, will be financed by the Operating Budget of MINSANTE – Fiscal Year 2024, line of allocation: **58 40 049 01 340050 360660**.

### **5. SUBMISSION METHOD**

Submissions will be made exclusively online.

Please consult the online submission procedure in the appendix to this DC.

### **6. FILE SIZE AND FORMAT FOR ONLINE SUBMISSION**

The maximum sizes of documents which will pass through the platform and constituting the bidder's offer are as follows:

- ✓ 5MB for the Administrative Offer;
- ✓ 15 MB for the Technical Offer;
- ✓ 5MB for the Financial Offer.

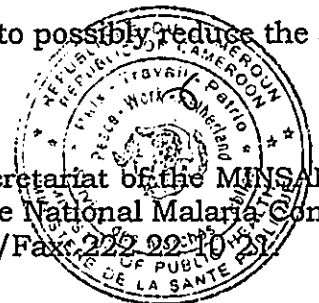
The accepted formats are as follows:

- ✓ PDF formats for text documents;
- ✓ JPEG for images.

The candidate will make sure to use compression software in order to possibly reduce the size of the files to be transmitted.

### **7. CONSULTATION OF THE QUOTE REQUEST FILE**

The physical file can be consulted during working hours at the Secretariat of the MINSANTE Public Procurement Service located in the Health building, next to the National Malaria Control Program (PNLP), behind the Cameroonian Red Cross in Yaoundé. Tel/Fax: 222 92 10 21



## **8. ACQUISITION OF THE QUOTING REQUEST FILE**

The physical version of the File can be obtained at the Secretariat of the Public Procurement Service of MINSANTE located on the ground floor of the building of the Division of Studies and Projects (DEP) of the Ministry of Public Health located near the Red Cross (Telephone/fax 222 22 10 21), upon publication of this notice, against presentation of a receipt for payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of **Fifty thousand (50,000) FCFA representing the purchase costs of the File Consultation.**

## **9. PROJECTED COST:**

The estimated cost of the services planned under this quotation request is **Twenty-eight million (28,000,000) FCFA including tax.**

## **10. BID BOND**

Each bidder must attach to their administrative documents a bid bond, paid by hand, issued by an organization or financial institution approved by the Minister responsible for Finance (list in Exhibit 8 of the DDC), the amount of which amounts to **Five hundred and sixty thousand (560,000) FCFA and valid for up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of the offers.** The absence of a bid bond issued by a first-rate bank or a first-class financial organization authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of public procurement will result in the outright rejection of the offer. . A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

## **11. SUBMISSION OF OFFERS:**

The Offers must exclusively be transmitted via the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> no later than 19/11/2024 to 1 p.m. local time. A backup copy of the offer recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with a clear and legible indication (backup copy) in addition to the references of the Call for Tenders within the allotted time frame.

## **12. ADMISSIBILITY OF QUOTES**

The other required administrative documents must be produced in originals or certified copies by the issuing service, in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be dated less than three (03) months and be valid or have been established after the date of signature of the Call for Tender. Any offer that does not comply with the requirements of this Notice and the Tender Documents will be declared inadmissible. In particular the absence and/or non-compliance of the bid bond issued by a first-class financial institution approved by the Ministry of Finance.

## **13. OPENING OF FOLDS**

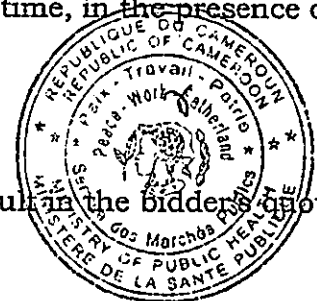
The opening of the bids (administrative documents, technical and financial offers) will be done in one time via the COLEPS platform and will take place on 19/11/2024 by the Internal Procurement Commission of MINSANTE, located at the Ex-PSFN building located nearby from the headquarters of the Cameroonian Red Cross, from 2 p.m. local time, in the presence of the bidders or their representatives with good knowledge of the file.

## **14. EVALUATION CRITERIA:**

### **14.1 Elimination criteria**

They will not be rated. Failure to comply with these criteria will result in the bidders' quotation being rejected.

These include:



- a. the non-production within 48 hours after the opening of the bids, of a piece of the administrative file deemed non-compliant or absent other than the bid bond;
- b. the absence of a bid bond;
- c. false declarations, fraudulent maneuvers or falsification of documents;
- d. non-compliance with 75% of essential criteria (75% referring to the qualification threshold for technical offers);
- e. the absence of a sworn declaration of non-abandonment of the performance of a service over the last three years;
- f. non-compliance with the major technical specifications of the supply (in bold in the description of the supply);
- g. the absence of a quantified unit price in the quotation;
- h. the absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, the DQE);
- i. non-compliance of the submission model;
- j. the absence of a prospectus accompanied by the manufacturer's technical data sheets;
- k. non-compliance of the submission method;
- l. the absence of the dated and signed integrity charter;
- m. the absence of the dated and signed declaration of commitment to compliance with environmental and social clauses;
- n. Absence of a backup copy in the event of malfunction of the platform.

#### 14.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will relate for information purposes only to:

- i) Presentation of the offer (compliance of the composition of the offer with the requirements of the SDC, documents in order and color dividers);
- ii) Reference of the bidder in similar services over the last five years (at least 02 references in the supply of medical equipment: copies of Contracts and/or Order Letters, 1<sup>st</sup> and last page + PV of receipt);
- iii) Availability of personnel and equipment to provide After-Sales Service (commitment to provide After-Sales Service, list of spare parts and costs, Detailed list of technical management and operational staff with curriculum vitae dated and signed, and certified copies of diplomas with at least one bac+3 biomedical engineer);
- iv) Schedule and delivery time;
- v) The certificate of financial capacity issued by a bank approved by the MINFI of at least 50% of the estimated amount of the project;
- vi) Certificate of a guarantee of at least 12 months;

#### 15. DELIVERY TIME AND PLACE:

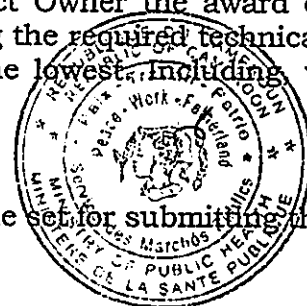
The maximum delivery time provided by the Project Owner for the execution of the services covered by this quotation request is **thirty (30) days from notification of the Service Order for the start of the services**. The equipment will be delivered to the LINGAM Integrated Health Center in the BANKIM Health District.

#### 16. ATTRIBUTION:

The Internal Procurement Commission will propose to the Project Owner the award of the letter of command to the bidder, having presented an offer meeting the required technical and financial qualification criteria and whose offer is evaluated as the lowest, including, where applicable, the discounts offered.

#### 17. DURATION OF VALIDITY OF QUOTES

Bidders remain bound by their Quotes for 90 days from the deadline set for submitting the quotes.



**18. ADDITIONAL INFORMATION**

Additional information can be obtained during working hours at the Secretariat of the Public Procurement Service of MINSANTE located on the ground floor of the building of the Division of Studies and Projects (DEP) of the Ministry of Public Health located near the Cross Red (Telephone/fax 222 22 10 21) or any other means of electronic communication indicated by the Client.

**19. PROVISIONS RELATING TO THE FIGHT AGAINST CORRUPTION:**

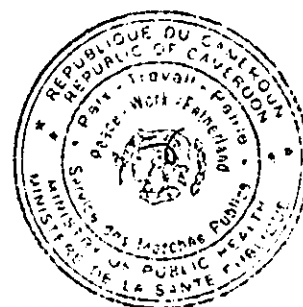
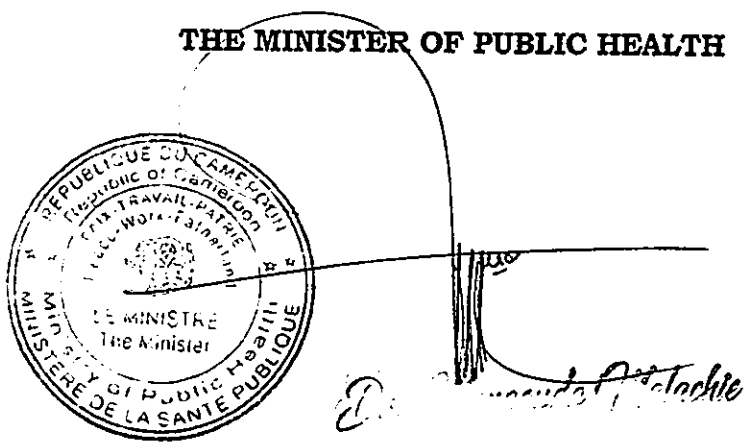
Any act of corruption or fraudulent maneuvers must be reported to MINMAP by SMS or by telephone to the following numbers: 673 205 725/699 370 748.

**Copies to:**

- MINSANTE/OFFICE ;
- MINMAP;
- MOH;
- ARMP;
- CSPM-CNLS;
- Contract service/MOH;
- Records/Chronos

Done in Yaoundé, 21 OCT 2024

**THE MINISTER OF PUBLIC HEALTH**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

TENDERS OFFICE

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024

RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

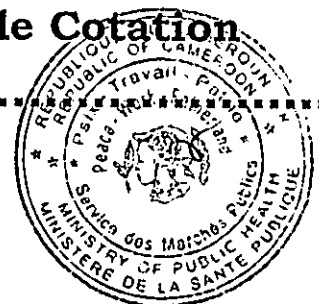
**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE – EXERCICE 2024**

**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

\*\*\*\*\*

**PIECE N°2 : Règlement de la demande de Cotation**

OCTOBRE 2024



# REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATION

## 2.1 - LE DOSSIER DE COTATION

### Article 1<sup>er</sup> - Contenu du Dossier de cotation

- 1.1 Le Dossier de Demande de Cotation décrit les fournitures objet de la lettre commande, fixe les procédures et stipule les conditions de la demande de cotation.
- 1.2 Le dossier de demande de cotation comprend les documents ci-après :
- (a) Pièce n°1 L'avis de Demande de Cotation ;
  - (b) Pièce n°2 Le règlement de la Demande de Cotation (RDC) ;
  - (c) Pièce n°3 Les Spécifications techniques ou les clauses techniques particulières ;
  - (d) Pièce n°4 Le Cadre du bordereau des prix unitaires ;
  - (e) Pièce n°5 Le Cadre du détail quantitatif et estimatif ;
  - (f) Pièce n° 6 Le Cadre du sous-détail des prix
  - (g) Pièce n°7 Le projet de lettre commande ;
  - (h) Pièce n°8 Le modèle de tableau de comparaison des cotations ;
  - (i) Pièce n°9 Les modèles ou formulaires types des pièces à utiliser par les soumissionnaires :
    - Le modèle de lettre de soumission ;
    - Le modèle de cautionnement de soumission, le cas échéant ;
    - Le modèle de cautionnement définitif ;
    - Le modèle de cautionnement de l'avance de démarrage ;
    - Le modèle de cautionnement de bonne exécution en remplacement de la retenue de garantie, le cas échéant ;
  - (j) Pièce n°10 La charte d'intégrité ;
  - (k) Pièce n°11 La déclaration engagement social et environnemental ;
  - (l) Pièce n°12 le Visa de maturité ou tout autre Justificatif des études préalables
  - (m) Pièce n°13 La liste des établissements bancaires et organismes financiers habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

14.5 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultation.

## 2.2 - PREPARATION DES OFFRES

### Article 2 - Langue de l'offre

L'offre ainsi que toute la correspondance constituant l'offre seront rédigées en français ou en anglais.

### Article 3 - Documents constitutifs de l'offre

La Cotation présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis et regroupés en un trois (03) volumes :

#### **Volume 1 ou Partie A : comprenant les Pièces Administratives suivantes :**

- i) Une lettre d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée ;
- ii) Attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ;
- iii) L'attestation de conformité fiscale délivrée par l'administration fiscale et datant de moins de trois mois ;
- iv) L'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ;
- v) L'attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse datant de moins d'un mois ;



- vi) La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de 560 000 francs CFA et d'une durée de validité de **120 jours** établie par *une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie* habilité par le Ministre en charge des Finances du Cameroun pour émettre des cautions dans le cadre des marchés publics;
- vii) L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances du Cameroun ;
- viii) L'accord de groupement ----- (préciser la forme du groupement notarié ou sous seing privé) et spécifiant le mandataire le cas échéant (le Maître d'Ouvrage devra privilégier les groupements solidaires) ;
- ix) Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- x) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable au Trésor Public ;

**Volume 2 ou Partie B : comprenant les justificatifs techniques ci-après :**

- i) Référence du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années (au moins 02 références dans la fourniture des équipements) ;
  - Copies des première et dernière page du contrat (marché ou lettre commande) ;
  - PVs de réception définitive ou provisoire, ou l'Attestation de bonne fin ;
  - Autres justificatifs le cas échéant
- ii) Fiches techniques, prospectus et/ou catalogues produits par le fabricant décrivant les spécifications techniques des équipements proposés
- iii) Disponibilité du personnel et équipements pour assurer le Service après-vente
  - l'engagement à assurer le Service Après-Vente,
  - Liste des pièces de rechanges avec coûts,
  - La liste détaillée du personnel technique d'encadrement et d'exécution contenant au moins un ingénieur biomédical bac+3 ;
    - copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
    - curriculum vitae signé et daté ;
    - attestation de disponibilité signée et datée ;
- iv) Planning et délai de livraison ;
- v) L'attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée par le MINFI d'au moins 50% du montant prévisionnel du projet
- vi) Attestation d'une garantie d'au moins 12 mois ;
- vii) La charte d'intégrité ;
- viii) La déclaration d'engagement social et environnemental ;
- ix) Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP, DF paraphé à toutes les pages, cacheté, daté et signé à la dernière page précédée de la mention « lu et approuvé » ;
- x) La déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années.

**Volume 3 ou Partie Comprenant les justificatifs financiers ci-après :**

- i) La lettre de soumission timbrée établie suivant le modèle, datée et signée
- ii) Le bordereau descriptif des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- iii) Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- iv) Le sous détail des prix Unitaires.

- NB : Les différentes parties d'un même dossier seront séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.



**Article 4 – Offre**

Le soumissionnaire présentera une offre et signera le projet de lettre-commande

## **Article 5 - Monnaies de l'offre**

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

## **Article 6 – Délai de validité des offres**

Les offres seront valables pour une période de **90 jours** à compter de l'ouverture des plis.

## **2.3 – DEPOT DES OFFRES**

### **Article 7 – Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est le mode en ligne

## **2.4 – OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

### **Article 8 - Ouverture des plis par la Commission interne de Passation des Marchés**

9.1 La Commission interne de Passation des Marchés placée auprès du Maître d'Ouvrage ouvrira les plis en un seul temps en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le même jour que le jour du dépôt des offres et dans l'heure qui suit celle du dépôt des offres.

9.2 La Commission interne de Passation des Marchés suscitée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

### **Article 9 – Vérification de la conformité et Comparaison des offres**

La Commission interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

## **2.5 – ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

### **Article 10 – Attribution de la lettre-commande**

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre-commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les remises proposées.

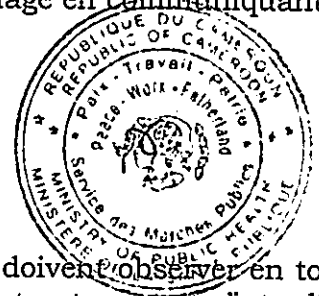
### **Article 11 - Communiqué de l'attribution de la lettre commande**

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la lettre commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) Le nom de l'attributaire,
- b) L'objet de la consultation,
- c) Le montant de la lettre-commande,
- d) Le délai de livraison.

### **Article 12- Corruption et manœuvres frauduleuses**

Les Présidents et Membres de commission et les Cocontractants doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire



toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

(a) Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre-commande, et

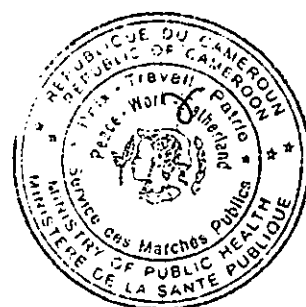
(b) Est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même Cocontractant sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents

(c) Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre-commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.

"Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

### **Article 13 – Signature de la lettre-commande**

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre-commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée au Cocontractant qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

TENDERS OFFICE

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024

RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE :** *LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE*

**FINANCEMENT :** BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE – EXERCICE 2024

**IMPUTATION :** 58 40 049 01 340050 360660

**PIECE N°3 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

OCTOBRE 2024



**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

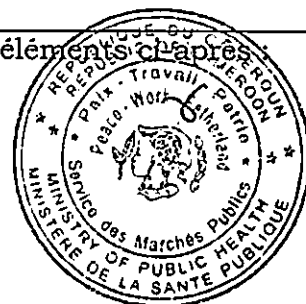
**DEMANDE DE COTATION N° 53/D13-329 /DC/MINSANTE/CIPM/2024 du  
21/10/2024**

**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE DE SANTE  
INTEGRE (CSI) LINGAM DANS LE DISTRICT DE SANTE DE BANKIM.**

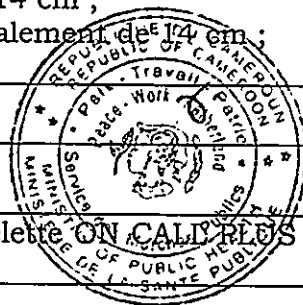
**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES \_\_\_\_\_**

**- DESCRIPTION DES FOURNITURES**

N°	Désignation	Descriptifs techniques minimales
1	Fauteuil roulant	Fauteuil roulant simple en <b>acier inox</b>
2	Tensiomètre	Tensiomètre <b>électronique</b> avec brassard adulte
3	Stéthoscope	Stéthoscope <b>double pavillon</b> adulte
4	Réfrigérateur solaire	Réfrigérateur <b>solaire</b> d'au moins <b>200 litres</b> avec un système solaire complet, double portes, mono-température, sans givre.
5	Glacière	Glacière avec une capacité d'au moins <b>20 litres</b>
6	Porte vaccin	Porte vaccin, au moins 10 litres, livré avec au moins 8 poches de froid
7	Porte échantillon	Porte tube à échantillon
8	Thermomètre de mercure	Thermomètre médical à <b>mercure</b> , graduation en degré Celsius, en boîte de 12
9	Thermomètre digital	Thermomètre digital, à <b>infrarouge</b>
10	Table d'examen	Table d'examen en inox avec support pour drap, Piètement fixe avec embouts de protection en caoutchouc, avec Matelas d'épaisseur 6 cm minimum
11	Speculum	Speculum en <b>inox</b> , large
12	Fœtoscopes	Fœtoscope en <b>acier inoxydable</b> ou <b>aluminium</b>
13	Doppler foetal	Doppler foetal <b>digital</b>
14	Plateau rectangulaire	Plateau rectangulaire : 30 X 21 X 4CM, en <b>inox</b>
15	Pèse-personne	Balance mécanique, adulte, <b>minimum 150kg</b> de pesée maximale
16	Bassin de lit	Bassin de lit
17	Tables d'accouchement	Table d'accouchement à <b>2 parties en inox</b> , de dimension minimum 1680 X 750 X 800MM
18	Tambours de stérilisation	Tambour 390X290MM en <b>inox</b>
19	Boîte d'accouchement	Boîte d'accouchement complète, avec au moins <b>10 éléments en inox</b>
20	Boîte d'épisiotomie	Boîte d'épisiotomie complète, composé de éléments ci-après 1 boîte inox 25x10x5 cm 1 ciseaux mayo droit 18 cm 1 ciseaux mayo courbe 18 cm 1 pince dissection s/g 16 cm 1 pince dissection a/g 16 cm 1 pince rochester-pean courbe 16 cm 2 pinces kocher droites 16 cm 1 pince jl faure courbe a/g 22 cm



N°	Désignation	Descriptifs techniques minimales
		4 pinces à champs de backhauss 14 cm 1 pince cheron 24 cm 1 ecarteur de gelpi 18 cm 1 porte-aiguilles de mayo-hegar 18 cm 1 sonde cannelée 14 cm 1 stylet olivaire double 14 cm
21	Lampe de photothérapie	Lampe de photothérapie <b>mobile sur roue</b> , à hauteur et angle réglable, source de rayonnement : lampe <b>fluorescente bleue ou LED bleue</b> .
22	Pèse-bébé	Pesage maximum : 20kg \ /44lbs ; Pesage minimum : 200g \ /0.5oz ; <b>Division : 10g \ /0.02lb ;</b> Affichage : affichage à cristaux liquides 5 numérique ; Toise pédiatrique ruban
23	Stérilisateur à chaleur sèche	Stérilisateur à chaleur sèche ou Poupinel, <b>au moins 23 litres</b>
24	Paravent	Paravent d'examen <b>au moins 3 faces</b>
25	Scialytique mobile	Lampe d'opération mobile, 4 réflecteurs <b>avec batterie</b>
26	Berceaux	Berceau <b>en coque plexiglass</b> , avec matelas
27	Table de mayo type II	Table de mayo type II, de dimension minimum 600*400*850/1000mm, porte instrument
28	Plateau réniforme	Plateau haricot (réniforme), au moins 450mm
29	Potence porte sérum	Potence à sérum, à <b>4 branches, en inox</b>
30	Insufflateur manuel Adulte	Insufflateur manuel en silicone avec sac de réservoir et masque pour adulte
31	Insufflateur manuel enfant	Insufflateur manuel en silicone avec sac de réservoir et masque pour enfant
32	Lits hospitalisation + matelas	Lit d'hospitalisation <b>avec relève buste + roues+ matelas</b>
33	Armoire de chevet	Armoire de chevet époxy avec roues 490*400*751
34	Réfrigérateur 2-8C	Réfrigérateur de laboratoire : gamme de température +2...+15, <b>au moins 150 Litres</b>
35	Tabourets	Tabouret de laboratoire avec piètement et réglage de la hauteur
36	Urinoirs homme	Urinal masculin en plastique
37	Boites à pansement	Boite a pansement complète avec au moins 8 éléments en inox : Une paire de ciseaux Lister Croix Rouge de 14 cm ; Une paire de ciseaux Mousse droit de 14 cm ; Un bistouri fixe à manche plat de 17 cm avec une lame convexe de 50 mm ; Une pince Péan Murphy de 14 cm et hémostatique ; Une pince de dissection avec griffes de 14 cm ; Une pince de dissection sans griffes, également de 14 cm ; Une sonde cannelée de 14 cm.
38	Microscope	Microscope Binoculaire
39	Centrifugeuse électrique	Centrifugeuse, <b>8 tubes</b> , PLC-012
40	Glucomètre	Glucomètre ON CALL PLUS avec bandelette <b>ON CALL PLUS</b> en boîte de 50



N°	Désignation	Descriptifs techniques minimales
41	Hémoglobinomètre	Kit complète Hémoglobinomètre avec des bandelettes
42	Table de prélèvement	Table de consultation gynécologique en inox avec support pour drap
43	Boites de lames	Lames porte objet avec zone d'inscription en boîte de 50
44	Boites de lamelles	Lamelle couvre objet, en boîte de 100
45	Boites de tube à essai	Tube à essai en boîte de 100
46	Centrifugeuse manuelle	Centrifugeuse manuelle avec au moins 4 tubes
47	Groupe électrogène de 10KW	Puissance maximale supérieure à <b>12,5KVA</b> Puissance nominale minimale 10KW Tension de sortie 220 Volts

Toute offre ne satisfaisant pas les critères ci-dessus sera déclarée non conforme.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====  
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
=====  
SECRETARIAT GENERAL  
=====  
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE  
=====  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
=====  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====  
BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====  
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
=====  
SECRETARIAT GENERAL  
=====  
DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT  
=====  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
=====  
PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
=====  
TENDERS OFFICE  
=====

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**DEMANDE DE COTATION**  
**N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024**  
**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU**  
**CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE**  
**DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

\*\*\*\*\*

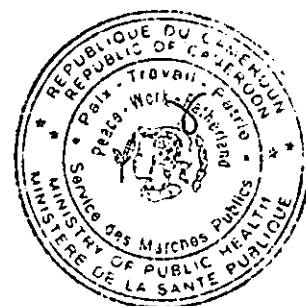
**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE – EXERCICE 2024**

**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

**PIECE N°4 : CADRE DU BPU**

OCTOBRE 2024



**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

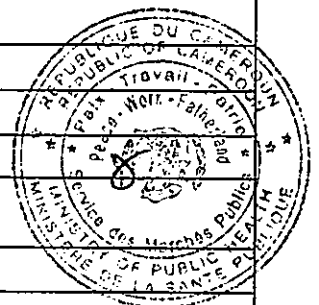
**DEMANDE DE COTATION N° 53/D13-329 /DC/MINSANTE/CIPM/2024 du  
21/10/2024**

**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE DE  
SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE DISTRICT DE SANTE DE BANKIM.**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES \_\_\_\_\_**

**4- CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

<b>N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Prix Unitaire en chiffres HTVA</b>	<b>Prix Unitaire en lettres HTVA</b>
1	Fauteuil roulant		
2	Tensiomètre		
3	Stéthoscope		
4	Réfrigérateur solaire		
5	Glacière		
6	Porte vaccin		
7	Porte échantillon		
8	Thermomètre de mercure		
9	Thermomètre digital		
10	Table d'examen		
11	Speculum		
12	Fœtoscopes		
13	Doppler fœtal		
14	Plateau rectangulaire		
15	Pèse-personne		
16	Bassin de lit		
17	Tables d'accouchement		
18	Tambours de stérilisation		
19	Boite d'accouchement		
20	Boite d'épisiotomie		
21	Rampe de photothérapie		
22	Pèse-bébé		
23	Stérilisateur à chaleur sèche		
24	Paravent		
25	Scialytique mobile		
26	Berceaux		
27	Table de mayo type II		
28	Plateau réniforme		
29	Potence porte sérum		



N°	Désignation	Prix Unitaire en chiffres HTVA	Prix Unitaire en lettres HTVA
30	Insufflateur manuel Adulte		
31	Insufflateur manuel enfant		
32	Lits hospitalisation + matelas		
33	Armoire de chevet		
34	Réfrigérateur 2-8C		
35	Tabourets		
36	Urinoirs homme		
37	Boîtes à pansement		
38	Microscope Olympus		
39	Centrifugeuse électrique		
40	Glucomètre		
41	Hémoglobinomètre		
42	Table de prélèvement		
43	Boîtes de lames		
44	Boîtes de lamelles		
45	Boîtes de tube à essai		
46	Centrifugeuse manuelle		
47	Groupe électrogène de 10KW		



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

TENDERS OFFICE

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024\_  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE :** LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

**FINANCEMENT :** BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE - EXERCICE 2024

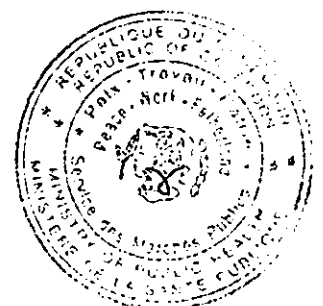
**IMPUTATION :** 58 40 049 01 340050 360660

\*\*\*\*\*

**PIECE N°5 : CADRE DU DQE**

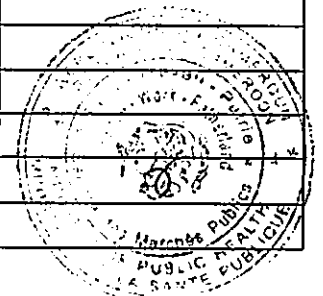
\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024



**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES****DEMANDE DE COTATION N° 53/D13-329 /DC/MINSANTE/CIPM/2024 du  
21/10/2024****RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE DE  
SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE DISTRICT DE SANTE DE BANKIM****DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES \_\_\_\_\_****5- CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Prix (FCFA)	Total
1	Fauteuil roulant	1			
2	Tensiomètre	2			
3	Stéthoscope	2			
4	Réfrigérateur solaire	1			
5	Glacière	2			
6	Porte vaccin	5			
7	Porte échantillon	2			
8	Thermomètre de mercure	8			
9	Thermomètre digital	10			
10	Table d'examen	3			
11	Speculum	4			
12	Fœtoscopes	2			
13	Doppler foetal	2			
14	Plateau rectangulaire	4			
15	Pèse-personne	2			
16	Bassin de lit	11			
17	Tables d'accouchement	2			
18	Tambours de stérilisation	4			
19	Boite d'accouchement	2			
20	Boite d'épisiotomie	2			
21	Rampe de photothérapie	1			
22	Pèse-bébé	2			
23	Stérilisateur à chaleur sèche	2			
24	Paravent	4			
25	Scialytique mobile	1			
26	Berceaux	2			
27	Table de mayo type II	6			
28	Plateau réniforme	6			
29	Potence porte sérum	13			
30	Insufflateur manuel Adulte	1			
31	Insufflateur manuel enfant	1			
32	Lits hospitalisation + matelas	13			
33	Armoire de chevet	13			



N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Prix (FCFA)	Total
34	Réfrigérateur 2-8C	1			
35	Tabourets	8			
36	Urinoirs homme	7			
37	Boîtes à pansement	4			
38	Microscope Olympus	2			
39	Centrifugeuse électrique	2			
40	Glucomètre	4			
41	Hémoglobinomètre	2			
42	Table de prélèvement	1			
43	Boîtes de lames	5			
44	Boîtes de lamelles	5			
45	Boîtes de tube à essai	5			
46	Centrifugeuse manuelle	1			
47	Groupe électrogène de 10KW	1			
				Total H.TVA	
				T.V.A (19.25 %) équipements médicaux exonérés	
				I.R (2.2 ou 5.5 %)	
				Total TTC	
				Net à Percevoir	



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

TENDERS OFFICE

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE :** *LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE*

**FINANCEMENT :** BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE - EXERCICE 2024

**IMPUTATION :** 58 40 049 01 340050 360660

\*\*\*\*\*

**PIECE N°6 : CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX**

\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024



**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**DEMANDE DE COTATION N° 53/D13-329 /DC/MINSANTE/CIPM/2024 du  
21/10/2024**

**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE DE  
SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES 19/11/2024**

**6- CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX**

Désignation	Prix d'achat (A)	Transport international et local (B)	Coût commande (A+B)=C	Frais de livraison + installation +formation (D)	Prix unitaire HTVA (C+D)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====  
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
=====  
SECRETARIAT GENERAL  
=====  
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE  
=====  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
=====  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====  
BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====  
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
=====  
SECRETARIAT GENERAL  
=====  
DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT  
=====  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
=====  
PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
=====  
TENDERS OFFICE  
=====

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE :** *LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE*

**FINANCEMENT :** BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE - EXERCICE 2024

**IMPUTATION :** 58 40 049 01 340050 360660

\*\*\*\*\*

**PIECE N°7 : PROJET DE LETTRE COMMANDE**

\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024





REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

TENDERS OFFICE

**LETTRE-COMMANDE N° \_\_\_\_\_/LC/MINSANTE/CIPM/2024 PASSEE  
AVEC \_\_\_\_\_ APRES DEMANDE DE COTATION  
N° \_\_\_\_\_/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_ RELATIVE A LA FOURNITURE  
DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE  
LINGAM DANS LE DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**TITULAIRE :**

N° Contribuable :

Registre de Commerce N° :

Compte Bancaire :

**OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE : LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES  
EQUIPEMENTS MEDICAUX DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LINGAM**

**LIEU DE LIVRAISON : Centre de Santé Intégré de LINGAM**

**MONTANT EN F CFA :**

DESIGNATION	EN CHIFFRES	EN LETTRES
MONTANT HTVA		
TVA (19.25%)		
IR (2.2 ou 5.5%)		
MONTANT TTC		
NET A PERCEVOIR		

**DELAI DE LIVRAISON : TRENTE (30) JOURS**

**FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE - EXERCICE 2024**

**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

SOUSCRITE, LE \_\_\_\_\_

SIGNEE, LE \_\_\_\_\_

NOTIFIEE, LE \_\_\_\_\_

ENREGISTREE, LE \_\_\_\_\_



## TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

### Article. 1 : Objet de la Lettre-commande

La présente Lettre-commande a pour objet la fourniture des équipements médicaux au Centre de Santé Intégré de LINGAM dans le District de Santé de BANKIM.

### Article. 2 : Procédure de passation de la Lettre-commande

La présente Lettre-commande est passée suivant la Demande de Cotation N° 53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 du 21/10/2024.

### Article.3 : Définitions, Attributions et Nantissement

#### 3.1. Définitions et Attributions

- Le Maître d'Ouvrage est : le **Ministre de la Santé Publique** ;
- Le Chef de Service de la Lettre-commande est : le **Chef de Division des Études et des Projets** ;
- L'Ingénieur de la Lettre-commande est : le **Sous-Directeur de la Technologie Sanitaire** ;
- Le Cocontractant de l'Administration est : \_\_\_\_\_, BP : \_\_\_\_\_, TEL. : \_\_\_\_\_.

#### 3.2. Nantissement

- L'autorité chargée de la liquidation et de l'ordonnancement est le **Ministre de la Santé Publique** ;
- L'autorité chargée du paiement est le **Payeur Spécialisé du Trésor auprès du Ministère de la Santé Publique et du Minjustice** ;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente Lettre-commande est : le **Chef de Service de la Lettre-Commande**.

### Article.4 : Langue, loi et réglementation applicables

4.1. La langue utilisée est le français ou l'anglais.

4.2. Le Cocontractant s'engage à observer les lois, règlements et ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation de la Lettre-commande.

### Article.5 : Pièces constitutives de la Lettre-commande

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre-commande sont par ordre de priorité :

- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- La soumission du Cocontractant et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires au Descriptif Technique des fournitures ci-dessus cités ;
- Le détail estimatif ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- Le prospectus technique de la fourniture ;
- Le cahier des Clauses administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de travaux mis en vigueur par arrêté N°033 du 13 février 2007.

### Article.6 : Textes généraux applicables

La présente Lettre-commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- Loi n°2018/011 du 11 Août 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publique au Cameroun ;
- Loi n°2018/012 du 11 Août 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
- Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024, modifiée et complétée par l'Ordonnance N°2024/001 du 20 OCTOBRE 2024;



- Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers, modifié et complété par le Décret n°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;
- Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Décret n°2013/159 du 15 Mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;
- Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics;
- Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Circulaire n°2023/001 du 30 août 2023 relative à la préparation du budget de l'état pour l'exercice 2024 ;
- Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
- Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 OCTOBRE 2024 relative aux modalités de constitution, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics ;
- Décision n° 000116/CAB/MINMAP du 15 mars 2024 portant désignation de présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès certains Départements Ministériels;
- les textes régissant les corps de métiers ;
- les normes techniques en vigueur au Cameroun ;
- Autres textes spécifiques au domaine concerné par la Lettre Commande.

#### **Article. 7 : Communication**

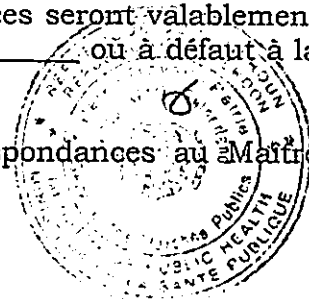
**7.1.** Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre de la présente Lettre-commande devront être faites aux adresses suivantes :

**a.** dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire : **Monsieur le Ministre de la Santé Publique** avec copie adressée dans les mêmes délais, au **Chef de Service de la Lettre-Commande** et à **l'Ingénieur** le cas échéant.

**b.** dans le cas où le Cocontractant est le destinataire, les correspondances seront valablement notifiées à l'adresse : \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_, **BP : \_\_\_\_\_, TEL. : \_\_\_\_\_** ou à défaut à la Mairie de Yaoundé 2 dont relèvent les prestations.

**7.2.** Le Cocontractant adressera toutes notifications écrites ou correspondances au Maître d'Ouvrage, avec copie au Chef de Service.

#### **Article.8 : Ordres de service**



8.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié par le **Chef de Service de la Lettre-commande**.

8.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifié par le **Chef de Service de la Lettre-commande avec copie au MINMAP**.

8.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par le **Chef de Service de la Lettre-Commande** et notifiés par l'**Ingénieur avec copie au MINMAP**.

8.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le **Chef de Service de la Lettre-commande avec copie au MINMAP avec copie au MINMAP**.

8.5. Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas l'entreprise d'exécuter les ordres de service reçus.

**Article.9 : Consistance des prestations**

9.1. Toute modification même partielle apportée aux propositions de l'offre technique n'interviendra qu'après agrément écrit du Chef de service.

9.2. La consistance des prestations à fournir comprend : la livraison, l'installation ainsi que la formation à l'utilisation du matériel.

**CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES**

**Article.10 : Garanties et cautions**

**10.1. Cautionnement définitif**

Le cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant TTC de la présente Lettre-Commande.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des prestations, à la suite d'une main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du Cocontractant de l'Administration.

**10.2. Cautionnement de garantie**

Une retenue de garantie de dix pour cent (10%) sera opérée sur le montant TTC de la présente Lettre-Commande. La somme correspondante sera payée ou la caution en tenant lieu libérée, à la réception définitive des prestations.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du Cocontractant de l'Administration.

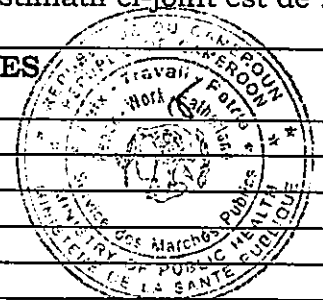
**10.3. Cautionnement d'avance de démarrage**

Non applicable.

**Article.11 : Montant de la Lettre-commande**

Le montant de la présente Lettre-commande, tel qu'il ressort du détail estimatif ci-joint est de :

DESIGNATION	EN CHIFFRES	EN LETTRES
MONTANT HTVA		
TVA (19.25%)	Exonérée	
IR (2,2 ou 5,5%)		
MONTANT TTC		
NET A PAYER		



**Article.12 : Lieu et mode de paiement**

Le paiement des prestations objet de la présente Lettre-commande sera effectué par virement, au vu des pièces justificatives réglementaires, sur le **Compte Bancaire** N \_\_\_\_\_ ouvert dans les livres de \_\_\_\_\_

**Article. 13 : Variation des prix**

Les prix sont fermes et non révisables

**Article.14 : Formules de révision des prix**

Non Applicable.

**Article.15 : Formules d'actualisation des prix**

Non Applicable.

**Article. 16 : Avance de démarrage**

Non Applicable.

**Article.17 : Intérêts moratoires**

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 166 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

**Article.18 : Pénalités de retard**

18.1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

a.Un deux millième (1/2000è) du montant TTC de la Lettre-commande de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre-commande ;

b.Un millième (1/1000è) du montant TTC de la Lettre-commande de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour ;

18.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pourcent (10%) du montant TTC de la Lettre-commande de base avec ses pénalités de retard.

**Article.19 : Régime fiscal et douanier**

La présente Lettre-commande est soumise aux lois et règlements en vigueur au Cameroun.

**Article.20 : Timbres et enregistrement**

Sept (07) exemplaires originaux de la Lettre-commande seront timbrés par les soins et aux frais du Cocontractant, conformément à la réglementation en vigueur.

**Article.21 : Paiement**

Le paiement de la présente Lettre-commande se fera en **Francs CFA** et en totalité après livraison des fournitures.

A cet effet, le Cocontractant fournira les documents ci-après :

- La facture timbrée ;
- Le bordereau de livraison ;
- Le procès-verbal de réception ;
- La Lettre-commande enregistrée.



### CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS

#### Article.22 : Brevet

Le Cocontractant garantira le Maître d'Ouvrage contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droits de création industrielle résultant de l'emploi des fournitures ou de leurs composants.

#### Article.23 : Lieu et délai de livraison

**23.1.** Le lieu de livraison est : le Centre de Santé Intégré de LINGAM dans le District de Santé de BANKIM.

**23.2.** Le délai de livraison des prestations objet de la présente Lettre-commande est trente (30) jours.

**23.3.** Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer.

#### Article.24 : Rôles et responsabilités du Cocontractant

Le Cocontractant a pour mission d'assurer la fourniture des biens tels que décrits dans les spécifications techniques, sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément à la présente Lettre-commande et aux règles et normes en vigueur.

#### Article. 25 : Transport et Assurance

##### **25.1 Emballage pour le transport :**

Le Cocontractant de l'Administration doit prendre toutes les dispositions pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le Cocontractant de l'Administration doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

##### **25.2 Assurance :**

Les risques de toute nature pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Cocontractant de l'Administration.

#### Article. 26 : Essai et services connexes

##### **Opération de mise en œuvre**

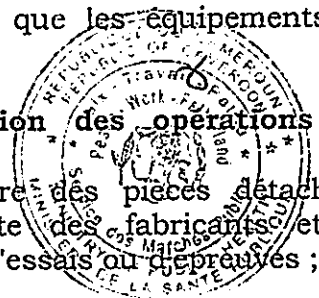
D'une manière générale, les matériels seront approvisionnés et mis en ordre de marche dans le local où ils sont livrés. Cet approvisionnement et cette installation sont entièrement à la charge et sous l'entière responsabilité du Cocontractant de l'Administration. Seront donc prévus dans l'exécution des prestations, outre la livraison sur site :

- a) les essais et la mise en service des fournitures : ils seront constatés par un procès-verbal dressé contradictoirement entre les parties ;
- b) la mise à disposition, sur place d'un technicien capable de donner aux utilisateurs et aux personnels de maintenance, au moment de la prise de possession de la fourniture, les explications nécessaires à son bon fonctionnement et à son entretien ;
- c) la fourniture de la nomenclature complète des pièces détachées et le tarif correspondant ;
- d) la fourniture d'une trousse d'outils nécessaires pour l'entretien courant ;
- e) les accessoires prévus en diversité et nombre suffisant pour que les équipements puissent remplir leur fonction dans les diverses configurations rencontrées au cours de leur usage.

##### **Documentation technique**

La documentation technique devra être fournie en même temps que les équipements et comprendra impérativement :

- le manuel d'utilisation et d'exploitation ;
- le manuel de maintenance comprenant la description des opérations de vérification (de routine ou exceptionnelles) le cas échéant ;
- la documentation technique comprenant la nomenclature des pièces détachées permettant de se réapprovisionner chez les fabricants, la liste des fabricants et/ou Cocontractants éventuels de pièces de rechange, les procès-verbaux d'essais ou d'épreuves ;



- le certificat de garantie du fabricant.

Tous ces documents seront remis en deux (2) exemplaires en français ou en anglais.

L'un des exemplaires est destiné au service de maintenance du Ministère de la Santé Publique, l'autre sera sur site.

#### **Formation du personnel**

Le Cocontractant devra assurer la formation :

- du personnel utilisateur du matériel, afin que ce dernier soit capable d'utiliser correctement et complètement le matériel ;
- du personnel technique de maintenance, cela afin que ce dernier puisse effectuer correctement les opérations préventives et déceler les causes de pannes ou de mauvais fonctionnement.

Cette formation sera assurée à une date et en un lieu arrêté d'un commun accord entre les parties.

### **CHAPITRE IV : RECEPTION**

#### **Article.27 : Documents à fournir avant la réception**

- Bordereau de la livraison ;
- Copie de la facture du Cocontractant de l'Administration décrivant les fournitures, indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total ;
- Bordereau de livraison ;

Ces documents doivent être reçus par le Maître d'Ouvrage dix (10) jours au moins avant la réception des fournitures, au cas contraire, le cocontractant sera tenu responsable de toutes dépenses y résultant.

#### **Article.28 : Réception des fournitures**

La réception sera effectuée au Ministère de la Santé Publique.

Les opérations de réception comprendront des vérifications quantitatives et qualitatives.

Ces opérations se dérouleront en présence du Cocontractant, d'une part, et de la commission de réception éventuellement assistée des futurs utilisateurs ou de toute personne expressément désignée par le Maître d'Ouvrage, d'autre part.

Le Cocontractant de l'Administration devra avertir le Maître d'Ouvrage dans les meilleurs délais de la date de livraison des fournitures.

Dans les dix (10) jours qui suivent, le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception provisoire et communiquera cette date à tous les intervenants.

#### **Article.29 : Composition de la commission de réception**

Le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception.

La composition de la commission de réception provisoire sera la suivante :

- **Président** : le Maître d'Ouvrage ou son représentant
- **Rapporteur** : l'Ingénieur de la Lettre-Commande
- **Observateur** : Représentant du Ministère des Marchés Publics
- **Membres**
  - Le Chef Service de la Lettre-Commande ;
  - Le Chef de Service des Marchés Publics du MINSANTE ;
  - L'agent en charge de la comptabilité matière compétente ;
  - Le Cocontractant.

Elle vérifiera la conformité de la fourniture avec les prescriptions de la lettre-commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité de la fourniture, le Cocontractant sera invité à remplacer à ses frais la fourniture incriminée.



En cas de fourniture conforme, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la commission et par le Cocontractant. Ce procès-verbal se prononce sur la quantité du matériel, la qualité des emballages et le respect des clauses contractuelles.

Il faudra prévoir une pré réception sur le lieu d'acquisition, afin d'apprécier la qualité des fournitures.

La réception provisoire fera l'objet d'un Procès-Verbal de réception signé sur le champ par au moins deux tiers (2/3) des membres de la Commission et par le Cocontractant.

Le procès-verbal de réception précise ou fixe la date d'achèvement de la livraison.

### **Article 30 : Délais de garantie**

Le Cocontractant de l'Administration garantit que toutes les fournitures livrées en exécution de la présente Lettre commande sont neuves, n'ont jamais été utilisées. Le Cocontractant de l'Administration garantit en outre que les fournitures livrées en exécution de la Lettre commande n'auront aucune défectuosité due à leur conception, aux matériaux utilisés ou à leur mise en œuvre (sauf dans la mesure où la conception ou les matériaux sont requis par les spécifications du Maître d'Ouvrage) ou à tout acte ou omission du Cocontractant de l'Administration, survenant pendant l'utilisation normale des matériels livrés dans les conditions prévalant dans le pays de destination finale.

**30.1 : La durée de garantie est de 12 mois à compter de la date de réception provisoire des prestations.**

#### **30.2 : Obligation du Cocontractant pendant la période de garantie**

Le Maître d'Ouvrage notifiera rapidement au Cocontractant de l'Administration par écrit toute réclamation faisant jouer la garantie et pouvant notamment être une panne consécutive ou non, à des vices de construction ou à des défauts de fabrication.

A la réception d'une telle notification, le Cocontractant de l'Administration réparera ou remplacera les fournitures ou leurs pièces défectueuses, dans un délai de vingt (20) jours sans frais pour le Maître d'Ouvrage. Le délai d'intervention durant la période de garantie ne pourra pas excéder cinq (05) jours ouvrables.

Si le Cocontractant de l'Administration, après notification, manque à rectifier la ou les défectuosités, durant la période susmentionnée, la durée de garantie pourrait alors être :

- Prolongée de la même durée que la durée d'immobilisation du matériel si celle-ci excède les vingt (20) jours de la notification de la panne ;
- Renouvelée intégralement dans le cas du remplacement du matériel.

### **Article 31 : Réception définitive**

#### **31.1 Modalités de la réception définitive**

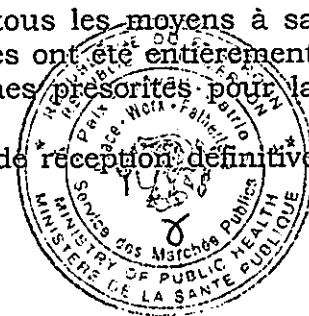
La réception définitive sera effectuée, dans un délai maximum de **dix (10) jours** à compter de l'expiration du délai de garantie.

La Commission de réception définitive sera la même que celle ayant prononcé la réception provisoire.

#### **31.2 Attributions de la Commission de réception définitive**

Avant de prononcer la réception définitive, la Commission vérifiera, par tous les moyens à sa disposition (P.V. de réception provisoire, etc.), que les clauses contractuelles ont été entièrement respectées et que le Cocontractant s'est honorablement acquitté des tâches prescrites pour la période de garantie.

A l'issue de la séance de la Commission, il sera dressé un procès-verbal de réception définitive signé par les membres de ladite Commission.



## CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

### Article. 32 : Résiliation de la Lettre-Commande

La Lettre-commande peut être résiliée comme prévu dans le code des Marchés Publics et également dans les conditions stipulées aux articles 42, 43, 44, 45, 46 et 47 du CCAG, notamment dans l'un des cas de :

- Retard de plus de dix jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des prestations de plus de 10 jours calendaires ;
- Retard dans les prestations entraînant les pénalités de plus de 10% du montant des travaux ;
- Refus de la reprise des prestations mal exécutées ;
- Défaillance du Cocontractant de l'Administration.

### Article. 33 : Cas de force majeure

Aucune des parties ne sera réputée avoir failli à ses engagements contractuels dans la mesure où l'exécution de ses obligations serait retardée, entravée ou empêchée par un cas de force majeure.

Ne pourront être considérés comme cas de force majeure que les actes, situations ou événements échappant au contrôle des parties et présentant un caractère imprévisible et irrésistible.

Le Cocontractant de l'Administration ne verra sa responsabilité dérogée que s'il avertit par écrit le Maître d'Ouvrage son intention d'invoquer ce cas de force majeure et ce, avant la fin du vingtième (20) jour, suivant l'événement.

En tout état de cause, il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier les cas de force majeure invoqués et les preuves fournies par le Cocontractant de l'Administration.

### Article. 34 : Différend

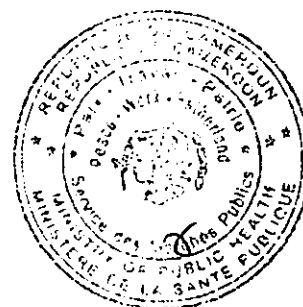
Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant les Tribunaux compétents de Yaoundé.

### Article. 35 : Édition et diffusion de la présente Lettre-Commande

Vingt (20) exemplaires de la présente Lettre-Commande seront édités et diffusés par les soins du Maître d'Ouvrage et fournis au Cocontractant de l'Administration pour souscription.

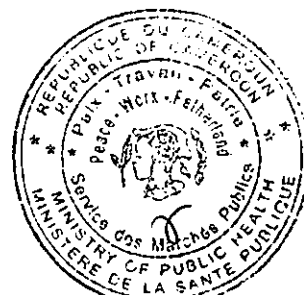
### Article. 36 et dernier : Entrée en vigueur de la Lettre-Commande :

La présente Lettre-Commande ne deviendra définitive qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Elle entrera en vigueur dès sa notification au Cocontractant de l'Administration.

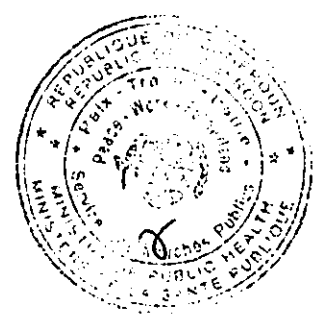


## TITRE II : DESCRIPTIF TECHNIQUE DES FOURNITURES

N°	Désignation	Descriptifs techniques minimales
1	Fauteuil roulant	Fauteuil roulant simple en <b>acier inox</b>
2	Tensiomètre	Tensiomètre <b>électronique</b> avec brassard adulte
3	Stéthoscope	Stéthoscope <b>double face</b> adulte
4	Réfrigérateur solaire	Réfrigérateur solaire d'au moins 200 litres avec un système solaire complet, double portes, mono-température, sans givre.
5	Glacière	Glacière avec une capacité d'au moins 20 litres
6	Porte vaccin	Porte vaccin, au moins 10 litres, livré avec au moins 8 poches de froid
7	Porte échantillon	Porte tube à échantillon
8	Thermomètre de mercure	Thermomètre médical à <b>mercure</b> , graduation en degré Celsius, en boîte de 12
9	Thermomètre digital	Thermomètre digital, à <b>infrarouge</b>
10	Table d'examen	Table d'examen en inox avec support pour drap, Piètement fixe avec embouts de protection en caoutchouc, avec Matelas d'épaisseur 6 cm minimum
11	Speculum	Speculum en inox, large
12	Fœtosopes	Fœtoscope en acier inoxydable
13	Doppler foetal	Doppler foetal <b>digital</b>
14	Paravent	Paravent pour examen
15	Plateau réniforme haricot	Plateau haricot (réniforme) 450MM, en inox
16	Plateau rectangulaire	Plateau rectangulaire : 30 X 21 X 4CM, en inox
17	Pèse-personne	Balance mécanique, adulte, minimum 150kg de pesée maximale
18	Bassin de lit	Bassin de lit HH351
19	Tables d'accouchement	Table d'accouchement à <b>2 parties en inox</b> , de dimension minimum 1680 X 750 X 800MM
20	Tambours de stérilisation	Tambour 390X290MM en inox
21	Boite d'accouchement	Boite d'accouchement complète, avec <b>au moins 10 éléments en inox</b>
22	Boite d'épisiotomie	Boite d'épisiotomie complète, composé de éléments ci-après : 1 boîte inox 25x10x5 cm 1 ciseaux mayo droit 18 cm 1 ciseaux mayo courbe 18 cm 1 pince dissection s/g 16 cm 1 pince dissection a/g 16 cm 1 pince rochester-pean courbe 16 cm 2 pinces kocher droites 16 cm 1 pince j l faure courbe a/g 22 cm 4 pinces à champs de backhauss 14 cm 1 pince cheron 24 cm 1 ecarteur de gelpi 18 cm 1 porte-aiguilles de mayo-hegar 18 cm 1 sonde cannelée 14 cm 1 stylet olivaire double 14 cm
23	Lampe de	Lampe de photothérapie <b>mobile sur roue</b> , à hauteur et angle



N°	Désignation	Descriptifs techniques minimales
	photothérapie	réglable, source de rayonnement : lampe <b>fluorescente bleue ou LED bleue.</b>
24	Pèse-bébé	Pesage maximum : 20kg \ /44lbs ; Pesage minimum : 200g \ /0.5oz ; <b>Division : 10g \ /0.02lb ;</b> Affichage : affichage à cristaux liquides 5 numérique ; Toise pédiatrique ruban
25	Stérilisateur à chaleur sèche	Stérilisateur à chaleur sèche ou Poupinel, <b>au moins 23 litres</b>
26	Paravent	Paravent d'examen
27	Scialytique mobile	Lampe d'opération mobile, 5 réflecteurs avec accumulateur
28	Berceaux	Berceau <b>en coque plexiglass</b> , de dimension minimum 810*460*850 mm, avec matelas
29	Table de mayo type II	Table de mayo type II, de dimension minimum 600*400*850/1000mm, porte instrument
30	Plateau réniforme	Plateau haricot (réniforme), au moins 450mm
31	Potence porte sérum	Potence à sérum, à <b>5 branches, en inox</b>
32	Insufflateur manuel Adulte	Insufflateur manuel en silicone avec sac de réservoir et masque pour adulte
33	Insufflateur manuel enfant	Insufflateur manuel en silicone avec sac de réservoir et masque pour enfant
34	Lits hospitalisation + matelas	Lit d'hospitalisation Polyuréthane avec relève buste + roues+ matelas
35	Armoire de chevet	Armoire de chevet époxy avec roues 490*400*751
36	Réfrigérateur 2-8C	Réfrigérateur de laboratoire : gamme de température +2...+15, au <b>moins 150 Litres</b>
37	Tabourets	Tabouret de laboratoire avec piètement PVC
38	Urinoirs homme	Urinal masculin en plastique
39	Boîtes à pansement	Boîte a pansement complète avec au moins 8 éléments en inox : Une paire de ciseaux Lister Croix Rouge de 14 cm ; Une paire de ciseaux Mousse droit de 14 cm ; Un bistouri fixe à manche plat de 17 cm avec une lame convexe de 50 mm ; Une pince Péan Murphy de 14 cm et hémostatique ; Une pince de dissection avec griffes de 14 cm ; Une pince de dissection sans griffes, également de 14 cm ; Une sonde cannelée de 14 cm.
40	Microscope	Microscope Binoculaire
41	Centrifugeuse électrique	Centrifugeuse, <b>8 tubes</b> , PLC-012
42	Glucomètre	Glucomètre ON CALL PLUS avec bandelette ON CALL PLUS en boîte de 50
43	Hémoglobinomètre	Kit complète Hémoglobinomètre avec des bandelettes
44	Table de prélèvement	Table de consultation gynécologique en inox avec support pour drap
45	Boîtes de lames	Lames porte objet avec zone d'inscription en <b>boîte de 50</b>
46	Boîtes de lamelles	Lamelles couvre objet 24*60 mm, en boîte de <b>100</b>
47	Boîtes de tube à essai	Tube à essai en boîte de 100
48	Centrifugeuse manuelle	Centrifugeuse manuelle avec au moins 4 tubes

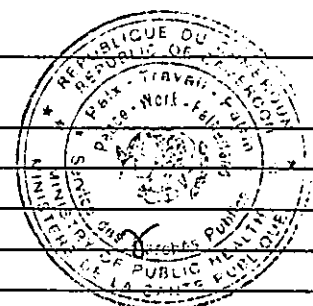


N°	Désignation	Descriptifs techniques minimales
49	Groupe électrogène de 10KW	Puissance maximale supérieure à 12,5KVA Puissance nominale minimale 10KW Tension de sortie 220 Volts

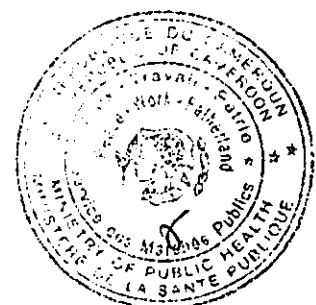


**TITRE III : BORDEREAU DES PRIX**

N°	Désignation	Prix Unitaire en chiffres HTVA	Prix Unitaire en lettres HTVA
1	Fauteuil roulant		
2	Tensiomètre		
3	Stéthoscope		
4	Réfrigérateur solaire		
5	Glacière		
6	Porte vaccin		
7	Porte échantillon		
8	Thermomètre de mercure		
9	Thermomètre digital		
10	Table d'examen		
11	Speculum		
12	Fœtoscopes		
13	Doppler foetal		
14	Paravent		
15	Plateau réniforme haricot		
16	Plateau rectangulaire		
17	Pèse-personne		
18	Bassin de lit		
19	Tables d'accouchement		
20	Tambours de stérilisation		
21	Boite d'accouchement		
22	Boite d'épisiotomie		
23	Rampe de photothérapie		
24	Pèse-bébé		
25	Stérilisateur à chaleur sèche		
26	Paravent		
27	Scialytique mobile		
28	Berceaux		
29	Table de mayo type II		
30	Plateau réniforme		
31	Potence porte sérum		
32	Insufflateur manuel Adulte		
33	Insufflateur manuel enfant		
34	Lits hospitalisation + matelas		
35	Armoire de chevet		
36	Réfrigérateur 2-8C		
37	Tabourets		
38	Urinoirs homme		

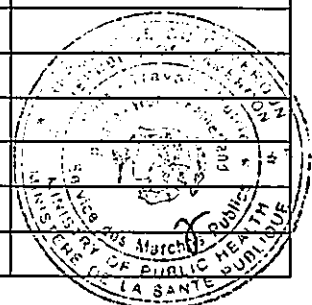


N°	Désignation	Prix Unitaire en chiffres HTVA	Prix Unitaire en lettres HTVA
39	Boites à pansement		
40	Microscope Olympus		
41	Centrifugeuse électrique		
42	Glucomètre		
43	Hémoglobinomètre		
44	Table de prélèvement		
45	Boites de lames		
46	Boites de lamelles		
47	Boites de tube à essai		
48	Centrifugeuse manuelle		
49	Groupe électrogène 10Kw		

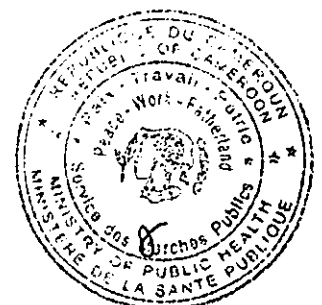


## TITRE IV : DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Prix Total (FCFA)
1	Fauteuil roulant	1		
2	Tensiomètre	2		
3	Stéthoscope	2		
4	Réfrigérateur solaire	1		
5	Glacière	2		
6	Porte vaccin	5		
7	Porte échantillon	2		
8	Thermomètre de mercure	8		
9	Thermomètre digital	10		
10	Table d'examen	3		
11	Speculum	4		
12	Foetoscopes	2		
13	Doppler foetal	2		
14	Paravent	1		
15	Plateau réniforme haricot	3		
16	Plateau rectangulaire	4		
17	Pèse-personne	2		
18	Bassin de lit	11		
19	Tables d'accouchement	2		
20	Tambours de stérilisation	4		
21	Boîte d'accouchement	2		
22	Boîte d'épisiotomie	2		
23	Rampe de photothérapie	1		
24	Pèse-bébé	2		
25	Stérilisateur à chaleur sèche	2		
26	Paravent	4		
27	Scialytique mobile	1		
28	Berceaux	2		
29	Table de mayo type II	6		
30	Plateau réniforme	6		
31	Potence porte sérum	13		
32	Insufflateur manuel Adulte	1		
33	Insufflateur manuel enfant	1		
34	Lits hospitalisation + matelas	13		
35	Armoire de chevet	13		
36	Réfrigérateur 2-8C	1		
37	Tabourets	8		
38	Urinoirs homme	7		
39	Boîtes à pansement	4		
40	Microscope Olympus	2		



N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Prix (FCFA)	Total
41	Centrifugeuse électrique	2			
42	Glucomètre	4			
43	Hémoglobinomètre	2			
44	Table de prélèvement	1			
45	Boites de lames	5			
46	Boites de lamelles	5			
47	Boites de tube à essai	5			
48	Centrifugeuse manuelle	1			
49	Groupe électrogène de 10KW	1			
Total HTVA					
T.V.A (19.25 %) équipements médicaux exonérés					
A.I.R (2.2 ou 5.5 %)					
Total TTC					
Net à Percevoir					



**PAGE \_\_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE**  
**N° \_\_\_\_\_ /LC/MINSANTE/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_ PASSEE AVEC \_\_\_\_\_ APRES**  
**DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_\_ /DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_ RELATIVE A LA**  
**FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE**  
**LINGAM DANS LE DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

**TITULAIRE :**

**OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE : FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LINGAM**

**MONTANT EN F CFA :**

<b>DESIGNATION</b>	<b>EN CHIFFRES (FCFA)</b>	<b>EN LETTRES (FCFA)</b>
<b>MONTANT HTVA</b>		
<b>TVA (19.25%)</b>		
<b>IR (2.2 ou 5.5%)</b>		
<b>MONTANT TTC</b>		
<b>NET A PERCEVOIR</b>		

**DELAI DE LIVRAISON : TRENTE (30) JOURS**

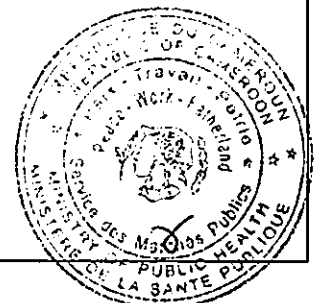
**LU ET ACCEPTE PAR LE COCONTRACTANT**

**YAOUNDE, LE \_\_\_\_\_**

**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**YAOUNDE, LE \_\_\_\_\_**

**ENREGISTREMENT**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

TENDERS OFFICE

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

**N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE - EXERCICE 2024**

**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

\*\*\*\*\*

**PIECE N°8 : MODELE DE TABLEAU COMPARATIF DES  
OFFRES**

\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024



**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**

**DEMANDE DE COTATION N° 53/D13-329 /DC/MINSANTE/CIPM/2024 du  
21/10/2024**

**RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE  
DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES 19/11/2024**

**3.5 - TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES**

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			Oui	Non	Délai	Lieu		
1.								
2.								
3.								

**Membres de la Commission d'Analyse des Offres**

NOMS	FONCTION	SIGNATURE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====  
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
=====  
SECRETARIAT GENERAL  
=====  
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE  
=====  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
=====  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====  
BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====  
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
=====  
SECRETARIAT GENERAL  
=====  
DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT  
=====  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
=====  
PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
=====  
TENDERS OFFICE  
=====

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE :** *LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE*

**FINANCEMENT :** BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE -  
EXERCICE 2024

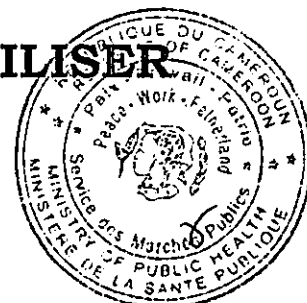
**IMPUTATION :** 58 40 049 01 340050 360660

\*\*\*\*\*

**PIECE N°9 : MODELE DE PIECES A UTILISER**

\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024



## Annexe n°1 : Modèle de soumission

Je, soussigné..... [indiquer le nom et la qualité du signataire] représentant la société, l'entreprise ou le groupement<sup>(8)</sup> dont le siège social est à ..... inscrite au registre du commerce de ..... sous le n°.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offres y compris les additifs N°..... [rappeler l'objet de l'appel d'offres]

- Me soumetts et m'engage à livrer les fournitures conformément au dossier d'Appel d'Offres Restreint, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquels prix font ressortir le montant de l'offre pour le lot n°..... à

- ..... [en chiffres et en lettres] francs Cfa Hors TVA, et à

..... francs CFA Toutes Taxes Comprises. [en chiffres et en lettres]

- M'engage à livrer les fournitures dans un délai de ..... mois

- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai ..... jours [indiquer la durée de validité, en principe 90 jours] à compter de la date limite de remise des offres.

Les rabais offerts et les modalités d'application des dits rabais sont les suivants:

L'Administration se libérera des sommes dues par elle au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte n° ..... ouvert au nom de ..... auprès de la banque ..... Agence de.....

Avant signature du marché, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à ..... le .....

Signature de.....  
en qualité de.....  
dûment autorisé à signer les soumissions  
pour et au nom de,<sup>(9)</sup>.....

<sup>(8)</sup> Supprimer la mention inutile

<sup>(9)</sup> Annexer la lettre de pouvoirs



## Annexe n°2 : Modèle de caution de soumission

Organisme financier: .....  
Référence de la Caution: N° .....  
Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué »

Attendu que le Fournisseur....., ci-dessous désignée «le soumissionnaire», a soumis son offre en date du ..... pour [rappeler l'objet de l'appel d'offres], ci-dessous désignée «l'offre» et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous..... [nom et adresse de la banque], représentée par ..... [Noms des signataires], ci-dessous désignée «l'organisme financier», déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité:

- Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

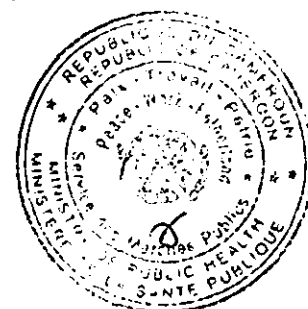
La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer surtout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*

À ....., le .....  
[Signature de la banque]

**NB : Ce cautionnement doit être acquitté à la main par l'organisme financier**



**Annexe n°3 : Modèle de cautionnement définitif**

Organisme financier: .....

Référence de la Caution: N°.....

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué »

Attendu que..... [nom et adresse du fournisseur], ci-dessous désigné «le Fournisseur», s'est engagé, en exécution du marché désigné «le marché», à réaliser [indiquer la nature des fournitures ou prestations]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5%] du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur ce cautionnement,

Nous,..... [nom et adresse de l'organisme financier], représentée par..... [noms des signataires],

ci-dessous désignée «l'organisme financier», nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de ..... [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification au Fournisseur, par le Maître d'Ouvrage, de l'approbation du marché. Elle sera libérée dans un délai de [indiquer le délai] à compter de la date de réception provisoire des travaux.

Après cette date, la caution deviendra sans objet et devra nous être retournée sans demande expresse de notre part.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer surtout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

*Signé et authentifié par la banque*

À .....

[Signature de la banque]



Annexe n°4 : Modèle de caution d'avance de démarrage

Organisme financier: .....

Référence de la Caution: N°.....

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué »

Nous soussignés (organisme financier, adresse), déclarons par la présente garantir, pour le compte de : ..... [le titulaire], au profit de Maître d'Ouvrage [Adresse du Maître d'Ouvrage] («le bénéficiaire»)

Le paiement, sans contestation et dès réception de la première demande écrite du bénéficiaire, déclarant que ..... [le titulaire] ne s'est pas acquitté de ses obligations, relatives au remboursement de l'avance de démarrage selon les conditions du marché ..... du ..... relatif aux travaux [indiquer l'objet des travaux, les références de l'appel d'offres et le lot, éventuellement], de la somme totale maximum correspondant à l'avance [quarante (40)%] du montant Toutes Taxes Comprises du Marché n° ....., payable dès la notification de l'ordre de service correspondant, soit: ..... francs CFA.

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet dès réception des parts respectives de cette avance sur les comptes de ..... [le titulaire] ouverts auprès de la banque ..... sous le n° .....

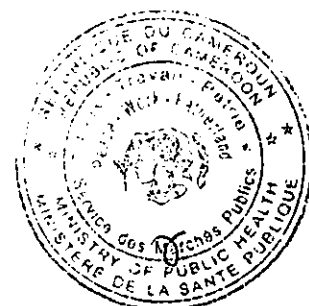
Elle restera en vigueur jusqu'au remboursement de l'avance conformément à la procédure fixée par le CCAP. Toutefois, le montant de la caution sera réduit proportionnellement au remboursement de l'avance au fur et à mesure de son remboursement.

La loi et la juridiction applicables à la garantie sont celles de la République du Cameroun.

*Signé et authentifié par la banque*

à ....., le .....

*[Signature de la banque]*



Annexe n°5 : Modèle de caution de retenue de garantie

Organisme financier: .....

Référence de la Caution: N°.....

Adressée à [indiquer le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué] Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué »

Attendu que ..... [nom et adresse du fournisseur],  
Ci-dessous désigné « le Fournisseur », s'est engagé, en exécution du marché, à réaliser les travaux de [indiquer l'objet des travaux]

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché peut être remplacée par une caution solidaire,

Attendu que nous avons convenu de donner au Fournisseur cette caution,

Nous,..... [nom et adresse de la banque], représentée par  
..... [noms des signataires], et ci-dessous désignée «la banque»,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage, au nom du Fournisseur, pour un montant maximum de ..... [en chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché.<sup>(10)</sup>

Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le Fournisseur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif des a demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, par venue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

À .....  
[Signature de la banque]



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====  
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
=====  
SECRETARIAT GENERAL  
=====  
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE  
=====  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
=====  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====  
BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====  
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
=====  
SECRETARIAT GENERAL  
=====  
DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT  
=====  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
=====  
PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
=====  
TENDERS OFFICE  
=====

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

**N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE -  
EXERCICE 2024**

**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

\*\*\*\*\*

**PIECE N° 10 : CHARTE D'INTEGRITE**

\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024



## INTITULE DE LA DEMANDE DE COTATION :

Le « SOUMISSIONNAIRE »

A

MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

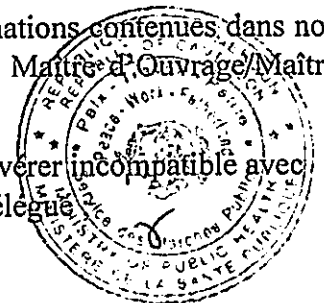
« Maître d'Ouvrage »

1. Nous reconnaissons et attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :

- 1.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation judiciaire, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultat d'une procédure de même nature ;
- 1.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée pour délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché;
- 1.3) avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
- 1.4) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement des impôts selon les dispositions légales ;
- 1.5) figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies et tout autre Partenaire Technique et Financier dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
- 1.6) s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

- 2.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué ou filiale contrôlées par le Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu sa satisfaction ;
- 2.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre de services du Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu à sa satisfaction ;
- 2.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué ;
- 2.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué



2 .5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :

i) avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plan , calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considérée ;

ii) être nous-mêmes ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué pour effectuer la supervision où le contrôle des prestations dans le cadre du Marché.

3. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué, qui en informera l'Autorité chargé des Marchés Publics, tout changement de situation au regard des points 1 à 3 qui précèdent.

5. Dans le cadre de la passation et de l'exécution de la lettre commande :

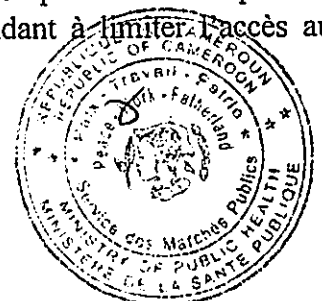
5.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

5.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) contraires à nos obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

5.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

5.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de violation de ses obligations légales contractuelles ou professionnelles.

5.5) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué et notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou de libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.



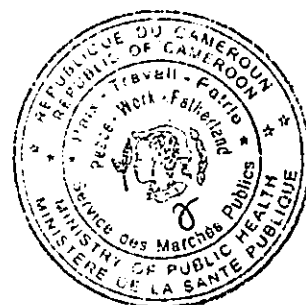
6. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage/Maître d'Ouvrage Délégué à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification aux auditeurs désignés par l'ARMP.

**Nom :**

**Signature :**

**Dûment habilité à signer la cotation pour et au nom de :**

**En date du**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

TENDERS OFFICE

F

## DEMANDE DE COTATION

**N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE -  
EXERCICE 2024**

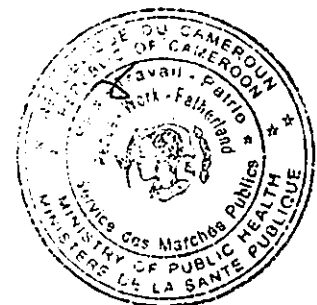
**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

\*\*\*\*\*

**PIECE N°11 : DECLARATION D'ENGAGEMENT SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL**

\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024



## INTITULE DE LA DEMANDE DE COTATION :

Le « SOUMISSIONNAIRE »  
A  
MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
« Maître d’Ouvrage »

Dans le cadre de la passation et de l’exécution De la lettre commande :

- 1) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par les membres de notre groupement, l’ensemble de nos sous-traitants les normes sociales applicables au Cameroun y compris les conventions internationales ratifiées, notamment (i) le respect du salaire minimum prévu par le code du travail et diverses conventions collectives (ii) l’interdiction d’employer les enfants âgés de moins de 14 ans (iii) du respect de la nature des prestations respectivement interdits aux femmes et aux femmes enceintes (iv) le repos hebdomadaire obligatoire (v) le droit de jouissance des congés (vi) le respect des conditions du travail de nuit (vii) les conditions d’hygiène et de sécurité sur le lieu du travail (viii) le port obligatoire des équipements de protections individuelles.
- 2) En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d’atténuation des risques environnementaux, dans la notice d’impact environnemental fournie le cas échéant par le Ministre de la Santé Publique. En tout état de cause, nous nous engageons à respecter et à faire respecter par les membres de notre groupement, l’ensemble de nos sous-traitants chaque fois que cela est possible, les directives recommandant l’utilisation des appareils ayant un faible impact sur l’environnement.
- 3) Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Ministre de la Santé Publique, les Commissions des marchés à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l’exécution du Marché et à les soumettre pour vérification par l’ARMP ou par tout autre corps de contrôle de l’Etat.
- 4) Faute pour nous, un des membres de notre groupement et de nos sous-traitants, de nous conformer aux règles régissant la présente charte, nous reconnaissons que nous nous exposons aux sanctions prévues par les lois et règlement en vigueur.

Nom :

Signature :

Dûment habilité à signer la cotation pour et au nom de :

En date du



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES APPELS D'OFFRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

TENDERS OFFICE

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE -  
EXERCICE 2024**

**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

\*\*\*\*\*

**PIECE N°12 : LISTE DES ETABLISSEMENT BANCAIRES ET  
ORGANISMES FINANCIERS AGREES PAR LE MINFI**

\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024



Les Organismes financiers de 1er ordre agréés par le Ministère en charge des Finances, et autorisés à émettre les cautions, dans le cadre des marchés publics sont les suivants :

### I BANQUES:

- 1) AFRILAND FIRST BANK (FIRST BANK)
- 2) BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN (BACM)
- 3) BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK)
- 4) BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC)
- 5) CITIBANK CAMEROUN (CITIGROUP)
- 6) COMMERCIAL BANK – CAMEROUN (CBC)
- 7) ECOBANK CAMEROON (ECOBANK)
- 8) NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC-BANK)
- 9) SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES – CAMEROUN (SCB)
- 10) SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC)
- 11) STANDARD CHARTERED BANK CAMEROUN (SCBC)
- 12) UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC)
- 13) UNITED BANK FOR AFRICA (UBA)
- 14) BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)
- 15) BANGE BANK OF CAMEROUN (BANGE CMR)
- 16) CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE (CCA-BANK)

### II COMPAGNIES D'ASSURANCES:

- 17) ACTIVA ASSURANCES SA
- 18) ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE (AREA)
- 19) ATLANTIQUE ASSURANCE
- 20) CHANAS ASSURANCES SA
- 21) CPA S.A
- 22) NSIA ASSURANCES
- 23) PRO ASSUR
- 24) PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE
- 25) ROYAL ONYX INSURANCE Cie
- 26) SAAR
- 27) SAHAM ASSURANCES
- 28) ZENITHE INSURANCE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
=====

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
DU PATRIMOINE  
=====

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
=====

BUREAU DES APPELS D'OFFRES  
=====



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
=====

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
=====

SECRETARIAT GENERAL  
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES  
AND EQUIPMENT  
=====

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
=====

PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
=====

TENDERS OFFICE  
=====

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### DEMANDE DE COTATION

**N°53/D13-329/DC/MINSANTE/CIPM/2024 DU 21/10/2024  
RELATIVE A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE LINGAM DANS LE  
DISTRICT DE SANTE DE BANKIM**

\*\*\*\*\*

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE -  
EXERCICE 2024**

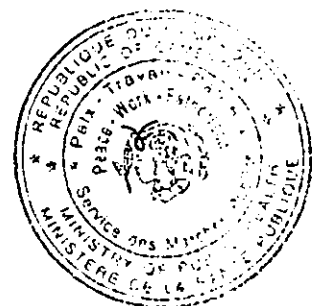
**IMPUTATION : 58 40 049 01 340050 360660**

\*\*\*\*\*

**PIECE N° 13 : PROCEDURE DE SOUMISSION EN LIGNE**

\*\*\*\*\*

OCTOBRE 2024





## LA PROCEDURE DE SOUMISSION EN LIGNE

Pour soumissionner en ligne, le prestataire doit suivre les quatre étapes ci-après :

### Étape 1 : Enregistrement de l'Entreprise dans la plateforme COLEPS

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchespublics.cm> ou <https://www.publicscontrats.cm> ;
- Aller dans l'onglet « *Enregistrement des soumissionnaires* » et renseigner minutieusement le formulaire de demande ;
- Imprimer le formulaire de demande renseigné et généré par le système ;
- Faire signer le formulaire de demande par le Chef de Structure et y apposer le cachet de l'entreprise ;
- Déposer le formulaire dûment renseigné et formalisé au MINMAP accompagné des pièces suivantes :
  - i) Photocopie d'une Attestation de Non Faillite (datant de moins de 3 mois) ;
  - ii) Photocopie du Registre de Commerce ;
  - iii) Photocopie de la Domiciliation Bancaire ;
  - iv) Photocopie de l'Attestation de Conformité Fiscale (datant de moins de 3 mois).

### Étape 2 : Acquisition du Certificat Électronique

- Retirer le formulaire de Demande de Certificat disponible au MINMAP ou le télécharger sur le site de l'ANTIC à l'adresse <http://www.camgovca.cm> dans la rubrique « *Demande de Certificats (Entreprise)* » ;
- Remplir le formulaire et le déposer au MINMAP accompagné des pièces suivantes :
  - i) Reçu de paiement des frais d'acquisition de Certificat Électronique d'un montant de 50.000 FCFA à verser dans le compte de l'ANTIC auprès de SCB Cameroun sous le numéro 10002 00031 12493593150 94;
  - ii) Une Photocopie de la CNI du demandeur du certificat.
- S'enrôler auprès de l'opérateur MINMAP et récupérer le récépissé de demande de Certificat ;
- Se connecter à l'adresse <http://www.camgovca.cm/fr/operations-certificats.html> et télécharger dans un support amovible (vierge) le Certificat Électronique à partir des informations (Numéro de référence et Code d'autorisation) contenues dans le récépissé

(Bien conserver le mot de passe pour les connexions à COLEPS).

